

# Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

## Mars 2013



Des nouvelles de Pacific Rubiales (p.1)  
Talisman Energy, Enbridge et OCENSA (p.2)  
SNC-Lavalin en Arauca... (p.4)  
Les travailleurs de la mine Cerrejón signent

une entente après un mois de grève (p.5)  
Activités d'exploration illégales d'une  
minière canadienne ... (p.7)  
Un «paro cafetero» qui dure.. (p.8)

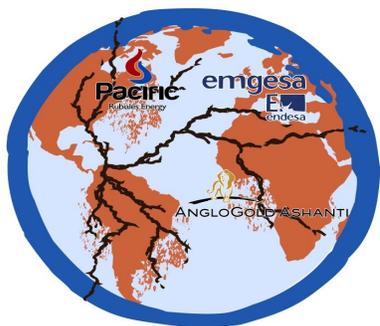
## Pacific Rubiales Energy : une canadienne au banc des accusés

C'est dans le cadre de sa campagne contre les profiteurs canadiens de la guerre en Colombie que le PASC participera à une initiative des organisations sociales colombiennes à l'été 2013 : un tribunal populaire sur les agissements de certaines entreprises étrangères en Colombie. La pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy est visée par cet exercice. Cette pétrolière exploite des champs pétrolifères où travaillent, en sous-traitance, environ 14 000 ouvriers dans la région de Puerto Gaítan et Campo Rubiales (département du Meta). Un conflit social important entre les travailleurs, la population et l'entreprise frappe la région

depuis deux ans. Pacific Rubiales est dénoncée par des organisations sociales colombiennes et canadiennes pour son non-respect des droits des travailleurs, pour son utilisation des forces armées pour réprimer la contestation à son endroit, pour diverses

menaces à l'endroit de syndicalistes, ainsi que pour plusieurs violations aux droits humains, sociaux, environnementaux et économiques des communautés autochtones et paysannes de la région.

Rappelons que le 11 décembre 2012, un opérateur et électricien de la société Termotecnica, sous-traitante pour Pacific Rubiales, Mr Milton Enrique Rivas Parra, a été assassiné. La veille, il avait reçu des menaces de mort en raison de son activité syndicale au sein de la USO et de l'Assemblée permanente des travailleurs de Puerto Gaítan. Des responsables de l'entreprise ont affirmé que Mr Parra n'était pas employé de Termotecnica au moment de son assassinat... Règle générale, les entreprises sous-traitantes pour Pacific Rubiales émettent des contrats de travail de 28 jours sans garantie de renouvellement, ce qui est une judicieuse stratégie pour éviter toute responsabilité face aux travailleurs. Suite à l'assassinat de Mr Parra, le PASC et plusieurs organisations et syndicats canadiens ont écrit à l'ambassade canadienne en décembre dernier et ont reçu une réponse du Ministère des Affaires Étrangères. Cette réponse stipule que le Canada est très préoccupé par la situation des droits humains en Colombie et alerte fréquemment le gouvernement colombien à ce sujet, mais considère que celui-ci a fait de grands progrès, entre autres grâce au millions investis par le MAE en Colombie à travers du Global Peace and Security Fund (GPSF)...



PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: [info@pasc.ca](mailto:info@pasc.ca) | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

1/8

La canadienne Pacific Rubiales se retrouvera au banc des accusés lors d'une audience populaire qui aura lieu en Colombie le 13 juillet prochain, afin de mettre en lumière des agissements criminels dont sont complices les entreprises canadiennes à l'étranger et faire pression sur le gouvernement Harper pour qu'il cesse d'être un spectateur complaisant des violations de droits humains dont les compagnies bénéficient. Dans cette optique, le PASC et ses alliés mobiliseront une délégation canadienne : contactez-nous afin de participer à cette audience!

Par ailleurs, début mars, nous apprenions qu'un tribunal colombien avait émis une décision d'arbitrage défavorable

relativement aux activités de Pacific Rubiales en Colombie. L'entreprise devra renoncer à 10% de sa part de la future production d'un champ pétrolier et gazier de Colombie pendant une période de 20 mois, au profit d'Ecopetrol. Malgré le fait qu'un porte-parole de l'entreprise ait lui-même affirmé à la radio colombienne que cela ne représentait pas une perte importante pour la compagnie, la canadienne envisage d'aller en appel de cette décision pour renverser ce jugement en sa défaveur. Elle pourrait en dernier recours faire appel en vertu de l'accord de libre échange Canada-Colombie.

**Plus d'information: [www.pasc.ca](http://www.pasc.ca)**

---

## Talisman Energy, Enbridge et l'oléoduc OCENSA dans le Centro Oriente

La pétrolière canadienne Enbridge possède le plus grand réseau d'oléoduc au monde ; elle opère notamment l'oléoduc entre le Canada et les États-Unis. La compagnie pilote aussi le méga-projet de construction de l'oléoduc Northern Gateway de 1177 kilomètres en Colombie-Britannique, afin de transporter le pétrole des sables bitumineux albertains jusqu'à un port en eau profonde sur le Pacifique. Le Northern Gateway est un projet fortement contesté par les communautés autochtones de la région, le pipeline devant traverser leurs terres. De plus, Enbridge propose de renverser le flux de pétrole dans certains pipelines de l'est du pays afin d'exporter le pétrole provenant des sables bitumineux de l'ouest canadien vers la côte est américaine. En octobre 2012, l'entreprise a fait la demande auprès de l'Office National de l'Énergie (ONE) pour renverser le flux de pétrole du pipeline reliant Sarnia (Ontario) à Montréal ; Enbridge veut augmenter le volume de pétrole de ce pipeline à 300 000 barils par jour.

Depuis 1994, Enbridge est propriétaire de 25% des parts de l'oléoduc OCENSA (Oleoducto Central, South America), un des investissements canadiens les plus

significatifs en Colombie. Long de 800 kilomètres, l'oléoduc OCENSA transporte 500 000 barils de pétrole par jour, pétrole exploité par la canadienne Talisman Energy. Talisman Energy est connue au Québec pour son implication dans l'exploitation des gaz de schiste.

Dès 1998, Amnistie internationale a exposé les liens entre l'oléoduc OCENSA et la violence politique en Colombie (bulletin d'Amnistie internationale, octobre 1998). En effet, pour protéger ses installations, Enbridge a embauché la société militaire britannique Defense Systems Colombia (DSC), laquelle fournissait de l'équipement militaire à la Brigade 14 de l'Armée colombienne, qui était alors sous enquête pour de multiples crimes (dont le massacre de 90 civils à Segovia en 1998) perpétrés en collaboration avec la structure paramilitaire.

De nos jours, l'oléoduc compte 17 bases militaires le long de son parcours et 1 400 soldats sont assignés à sa protection. Par ailleurs, outre la violence politique engendrée par la « sécurisation » de cet oléoduc, la construction même de cette infrastructure énergétique a détruit l'activité de subsistance d'au moins 350 paysan-ne-s,

forcé-e-s d'abandonner leurs terres contaminées.

## **Paramilitarisme, narcotrafic et violences sexuelles**

En tournée dans la région de Boyaca en mars 2013, le PASC a recueilli des témoignages de résident-e-s qui dénoncent les structures paramilitaires qui y sont très présentes depuis la construction de l'oléoduc ainsi que la hausse notable du narcotrafic et des «cocinas» depuis l'installation d'OCENSA. Les «cocinas» sont les laboratoires clandestins de transformation de la feuille de coca en cocaïne, pour être acheminée plus tard en Amérique du Nord par le Panama ou le Costa Rica. Or, dans cette région de la Colombie, il n'y a à peu près pas de culture de feuille de coca. Mais, depuis l'apparition de l'oléoduc et l'arrivée des paramilitaires, les «cocinas» se sont développées, le narcotrafic est très présent et les violences gratuites liées à ce trafic aussi.

Un autre exemple de la tolérance, -voire de la complicité- de ces compagnies canadiennes avec des agissements criminels sur le terrain a été démontré en octobre 2011, alors que s'ouvrait le procès d'un chef paramilitaire de la région, Hector Buitrago, pour l'enlèvement en 2002 d'un dirigeant syndical de la Union sindical obrera - USO, Gilberto Torres. Buitrago a déclaré que sa milice a reçu une commande d'OCENSA et d'Ecopetrol (société colombienne du secteur de l'énergie, anciennement publique et maintenant privée), également copropriétaire de l'oléoduc, pour l'enlèvement de Torres en raison de ses activités syndicales. Dans le cadre de ce procès, nous apprenons aussi qu'OCENSA a plus tard payé cette même milice afin d'assassiner ce dirigeant syndical (Fundación Comité de solidaridad con los presos políticos, 25 octobre 2011).

Par ailleurs, plusieurs femmes de la région notent une hausse importante des violences

sexuelles et de la prostitution juvénile aux alentours de l'oléoduc. Selon un rapport de 2011 d'Amnistie internationale, tous les acteurs armés s'en sont pris à des femmes et des jeunes filles « dans le but d'en faire des esclaves sexuelles et de se venger de leurs adversaires. Ce recours à la violence sexuelle sème la terreur parmi certaines populations et force des familles entières à quitter leur foyer, permettant ainsi l'accaparement de certaines terres». Toujours selon Amnistie internationale, les personnes vivant dans des zones ayant une importance stratégique pour les parties en conflit ou présentant un intérêt dans le cadre de projets miniers, énergétiques ou agro-industriels multinationaux ou nationaux sont particulièrement exposées aux violations de leurs droits.

### **Malgré tout cela...**

En 2012, Enbridge prévoyait des travaux d'agrandissement de l'oléoduc OCENSA ainsi que l'inauguration des travaux pour un nouvel oléoduc (OAP) destiné à acheminer le pétrole colombien vers le marché asiatique via la côte pacifique. Les pétrolières canadiennes ont aussi reçu des garanties de «sécurité» alléchantes. Lors d'une tournée au Canada en 2010, l'Agence nationale colombienne d'hydrocarbure promettait aux investisseurs canadiens de former un nouveau bataillon militaire pour protéger les compagnies étrangères lors des activités d'exploration. Les effectifs militaires colombiens protégeaient jusqu'ici les activités d'exploitation et non celles d'exploration. À quoi peut-on s'attendre avec cette augmentation de la militarisation des activités économiques en Colombie? Les contribuables colombiens se retrouvent donc à financer la protection des investissements étrangers afin qu'une poignée d'entreprises, dont plusieurs canadiennes, engrangent des profits faramineux sur le dos des populations locales.

**Article complet [www.pasc.ca](http://www.pasc.ca)**

# SNC-Lavalin en Arauca, toujours là où il ne faut pas

De la fin janvier à mars 2013, des milliers de personnes, appartenant à des organisations sociales d'Arauca, ont maintenu un blocus permanent à l'encontre des entreprises transnationales qui exploitent le pétrole dans divers endroits du département, réactivant la « Journée de mobilisation pacifique d'exigences aux entreprises pétrolières multinationales et à l'État colombien ». Ce mouvement est communément appelé « paro civico » et est le plus important depuis huit ans en Colombie. Dommage collatéral : en février, le Ministère des mines de la Colombie déclarait que la valeur monétaire de la production de pétrole de l'oléoduc de la région, le Caño Limón-Coveñas, avait chuté en bas du million de barils mensuellement (<http://www.lavozdelcinaruco.com/?id=8002>). Les organisations sociales et personnes qui participaient à cette série de blocus veulent que les entreprises multinationales et le gouvernement colombien assument la dette environnementale, sociale et humanitaire qu'ils détiennent envers les habitant-e-s du département. Le blocus persistant affectait l'entrée et la sortie tant de la machinerie que du personnel des entreprises telles que OXY, la canadienne Pacific Rubiales et Ecopetrol. De plus, SNC-Lavalin, firme de génie conseil en ingénierie et construction basée à Montréal (celle-là même qui a construit des prisons en Libye, a servi de conseillère pour la construction de pipelines dans une Irak sous occupation étrangère et a produit les munitions de l'armée américaine en Irak...) offre son « expertise » dans des projets d'infrastructures et d'exploitation minière, gazière et pétrolière, dont l'oléoduc Caño Limón-Coveñas, cible du « paro civico ».

Le département d'Arauca est à la frontière du Venezuela et on y retrouve les plus grands gisements de pétrole de la Colombie. Ce riche sous-sol a attiré plusieurs multinationales dans la région. « Plus de 30 ans d'exploration et d'exploitation dans notre



région a été la cause d'une catastrophe environnementale, de pillages, d'agressions envers les communautés autochtones et des crises sociales et humanitaires » déclare le Movimiento Político de Masas del Centro Oriente de Colombia (Mouvement Politique des Masses du Centre-Est de la Colombie).

La répression des forces de l'État au « paro civico » fut féroce. Ainsi, le 12 février, c'est le département entier qui entame une grève générale illimitée. Toutes les entrées du département ainsi que plusieurs routes internes sont bloquées par des centaines de paysan-ne-s, autochtones, travailleurs-euses et étudiant-e-s qui demandent à l'État et aux multinationales de négocier avec eux afin d'en arriver à une solution aux crises sociales et humanitaires de la région. Le gouvernement colombien a aussitôt déployé une troupe de 1000 policiers afin d'aller briser le mouvement, ce qui a été infructueux. Aujourd'hui, des tables de négociation ont été mises sur pied avec l'État, mais les travaux de ces tables de négociations semblent avancer à pas de tortue...

Plusieurs leaders du mouvement se trouvent en ce moment victimes de judiciarisation ; des mandats d'arrêt ayant été émis le jour de la suspension de la grève.

## PARO CIVICO ARAUCA 2013



## Les travailleurs de la mine Cerrejón signent une entente après une grève d'un mois

Ces travailleurs et travailleuses de l'entreprise Carbones del Cerrejón dans le département de La Guajira ont mis fin à la grève qui avait commencé le 9 février avec la signature par leur syndicat d'une nouvelle convention collective qui assure de meilleures conditions de travail. Rappelons que Cerrejón est la plus grande mine de charbon à ciel ouvert au monde.

La nouvelle convention collective 2013-2015 est le résultat de l'attitude ferme du syndicat, Sintracarbón, qui a prôné le dialogue direct comme mécanisme légitime pour résoudre les différends avec

l'employeur. Les négociations directes ont d'abord duré 20 jours. Puis, elles ont été prolongées de 20 jours, après quoi les travailleurs et travailleuses ont voté en faveur de la grève. La grève a duré 29 jours, et pendant ce temps, le syndicat est resté ouvert au dialogue et à la négociation d'un accord équitable pour les travailleurs et travailleuses.

Sintracarbón estime que l'accord représente un progrès important. L'entreprise a par exemple reconnu le droit des syndicats à participer aux décisions concernant la sélection, la mise sous contrat, l'évaluation

et la gestion de l'entreprise chargée des soins de santé qui fournira des services aux travailleur-euse-s. Une avancée importante a aussi été réalisée en termes de conditions de travail, avec l'acceptation par l'entreprise de donner des contrats d'emploi permanent à 600 travailleurs temporaires, donnant à ces derniers une sécurité d'emploi, une meilleure protection de sécurité sociale et la garantie du droit d'adhérer à un syndicat. Les autres avantages obtenus concernent des prêts pour le logement et un meilleur niveau d'éducation pour les travailleur-euse-s et leurs familles.



L'extraction du charbon par Cerrejon et les autres entreprises propriétaires des mines de charbon en Colombie n'est pas blanche comme neige... Outre sa grande résistance à traiter ses travailleurs décentement, depuis le début de cette exploitation en 1983, les activités de El Cerrejón et son expansion continue ont entraîné le déplacement forcé de communautés autochtones Wayuu ainsi que de communautés afro-colombiennes de la région. Cette violence se matérialise entre autres par l'achat des terres productives dans la région, aggravant l'isolement des villages et affectant l'économie paysanne.

On note aussi une détérioration des conditions de vie des communautés vivant proche El Cerrejón ; les opérations de la mine contribuent à la pollution environnementale et à la détérioration de l'état de santé de la population de la région. Bien qu'aucune entreprise canadienne ne soit membre du consortium propriétaire de la mine, la firme d'ingénierie canadienne SNC Lavallin (elle est décidément partout!) a été embauchée pour développer le projet d'expansion El Cerrejon. Et le charbon de cette mine est acheté, entre autres, par les compagnies canadiennes Nova Scotia Power et New Brunswick Power. Une campagne de pression envers ces deux gouvernements des Maritimes existe depuis des années afin qu'ils n'achètent pas le charbon de Cerrejon.

Par ailleurs, une autre entreprise canadienne exploitant le charbon colombien a fait parler d'elle l'an dernier. En 2012, la police colombienne a mis violemment fin à la grève dans la mine de charbon de La Caypa, appartenant à la compagnie canadienne Pacific Coal, filiale de Pacific Rubiales. La compagnie canadienne jugeait cette grève illégale « parce qu'elle retenait la propriété privée (l'équipement minier et l'infrastructure), occupait des locaux privés, et empêchait l'accès à la mine »...



---

# Activités d'exploration illégales d'une minière canadienne dans le Sur de Bolivar et enlèvement d'un travailleur canadien

Le 18 janvier dernier, six travailleurs, dont un provenant du Canada, étaient enlevés par l'ELN (Armée de libération nationale) dans un camp de travail de l'entreprise minière canadienne Braeval Mining dans le Sur de Bolivar. La compagnie canadienne y réalise depuis peu des activités d'exploration dans le cadre du projet Snow Mine (or et argent). La Braeval Mining n'est pas en possession d'un permis d'exploration pour ses activités et les travailleurs enlevés n'avaient pas de visa de travail. Jusqu'à maintenant, seul le travailleur canadien est encore retenu par l'ELN.

Le Sur de Bolivar est l'une des plus importantes zones d'activités minières artisanales de Colombie. L'arrivée de minières étrangères dans cette région a été maintes fois dénoncée par les différentes organisations de mineurs indépendants qui revendiquent le droit de poursuivre leurs activités traditionnelles de subsistance. Ces associations locales dénoncent en outre la présence de groupes armés de type paramilitaire qui intimident la population locale dans le but de « nettoyer » les régions visées par les activités d'exploration des compagnies minières étrangères. Le récent enlèvement a accentué la militarisation et la persécution des paramilitaires envers les populations de la région.

En janvier et février 2013, les habitants du secteur de Guamoco, du département du Sur de Bolivar affirmaient que des troupes non identifiées de l'Armée colombienne se déplaçaient aux côtés de troupes paramilitaires de la région dont le commandant est connu sous l'alias de «Cuero». L'alias «Cuero» est connu dans la

région pour le caractère violent et sanglant de ses actions. Rien n'explique pourquoi l'on permet l'action conjointe de l'Armée colombienne avec un groupe armé illégal. Les habitants de la région signalent que les mouvements de ces troupes provoquent la terreur et pourraient entraîner prochainement le déplacement forcé de cette population afin d'éviter d'éventuelles agressions.

## Braeval dans les Amériques

Nous entendrons sûrement encore parler de Braeval Mining, puisqu'elle possède des options de participation pour quatre autres sites en Colombie où elle compte extraire de l'or, de l'argent et du cuivre, ainsi que des projets miniers au Mexique, au Pérou, au Honduras et au Nicaragua. Fait intéressant à noter, le principal actionnaire de Braeval Mining, M. Sean E. O. Roosen, nommé entrepreneur québécois de l'année en 2011, est le président de la Corporation Minière Osisko qui développe le très controversé projet minier à Malartic en Abitibi. Le 19 décembre dernier, le Conseil académique de la Faculté des sciences de l'UQAM entérinait la création de la Chaire de recherche-innovation Osisko, en géologie de l'exploration minière. Le financement de cette chaire sera exclusivement fourni par la Corporation Minière Osisko. Osisko a récemment donné 4,1 millions de dollars et 575 000\$ à l'Université McGill et à l'Université Laval respectivement pour des projets similaires. Au-delà de la marchandisation des ressources naturelles, on participe aussi à la marchandisation de l'éducation.

# Un «paro cafetero» qui dure...

Cela fait plus de 20 ans que les producteurs de café colombiens font face à une crise du prix du café qui a pris de nouvelles proportions depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les E.U.. Après un an et demi de négociations infructueuses avec le gouvernement colombien afin d'obtenir son soutien, les producteurs de café sont entrés en grève. Ils ont entrepris des actions de blocage de routes afin de contester la valeur du café qui ne cesse de baisser sur le marché spéculatif, alors que les multinationales de ce secteur engrangent des profits faramineux en achetant le café aux producteurs à un prix dérisoire et en le revendant à haut prix. Encore une fois, ce sont les paysans, premier maillon de la chaîne de commercialisation, qui se font écraser par le rouleau compresseur de

capitalisme global. Le «paro cafetero» a été violemment réprimé, laissant après 12 jours de blocage, plusieurs blessés graves et de nombreux détenus.



“Aujourd'hui produire 25 livres de café coûte 70 000 (40\$) et on nous l'achète à 49 000 (27\$): Avez-vous besoin d'une calculatrice ? ”

## Entreprises canadiennes en Colombie : des “Profiteurs de guerre”

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugiés internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers étrangers et contrôle, par le biais de capitaux privés, la principale pétrolière de Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières déploient leurs activités en toute impunité profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre.

**Nous remercions les syndicats suivants pour leurs appuis financiers :**



Public Service Alliance of Canada  
Alliance de la Fonction publique du Canada

Les membres du **Projet Accompagnement Solidarité Colombie** sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne. N'hésitez pas à nous contacter!

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: [info@pasc.ca](mailto:info@pasc.ca) | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

8/8